

# DOSSIER DE PRESSE

## LOGEMENTS COLLECTIFS, SOLUTIONS CONSTRUCTIVES BOIS

### SOMMAIRE

COMMUNIQUE .....	P2
GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT : DES CONCLUSIONS FAVORABLES AU BOIS CONSTRUCTION .....	P3
LE BOIS : LE MATERIAU DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE .....	P4
THERMIQUE : IMPACT DU CHOIX DE L'ENVELOPPE .....	P5
QUELQUES CHIFFRES CLE.....	P6
ANNEXES : EXEMPLES DE REALISATIONS DE LOGEMENTS COLLECTIFS EN FRANCE .....	P7



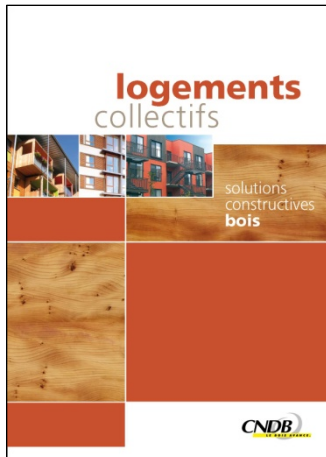
Contact presse : Béatrice TEXIER

Tél : 01 53 17 19 63 ou 06 78 06 66 59

Fax : 01 43 41 11 88 – [b.texier@cndb.org](mailto:b.texier@cndb.org)

[www.bois-construction.org](http://www.bois-construction.org) | [www.bois.com](http://www.bois.com)

## Le classeur « Logements collectifs, solutions constructives bois » : un outil précieux !



Une grande part des logements qui seront construits demain devront être économes en énergie. **La construction bois est une réponse pertinente sous réserve d'une conception rigoureuse.**

Ce document réalisé par le CNDB et Fibra, rassemble une sélection de solutions constructives à base de bois, pour réaliser des ouvrages de logements collectifs de 2ème famille au sens de la réglementation incendie. Ces solutions issues de réalisations existantes, constituent des techniques éprouvées par les professionnels, simples à réaliser et conformes aux textes réglementaires.



Il est constitué de fiches, concernant les murs extérieurs, les planchers entre logement et leurs raccords, les murs séparatifs de logement, et les menuiseries extérieures. Chaque fiche datée, possède un recto intégrant le détail constructif et ses performances, ainsi qu'un «évaluateur» de la solution qui met en lumière points forts et points délicats. Au verso, un tableau donne la description sommaire et la ventilation par lots.

Cet outil est évolutif dans la mesure où d'autres fiches seront réalisées ponctuellement et pourront venir compléter l'information. L'idée est bien de transmettre des retours d'expériences suite au repérage des techniques mises en œuvre.

Ce classeur ainsi que les fiches qui pourront le compléter peuvent être commandés depuis la boutique en ligne du site : [www.bois-construction.org](http://www.bois-construction.org)

Classeur de 28 pages en quadrichromie. 20 € TTC hors frais de port (25 € TTC frais de port inclus ; TVA 0%).

Le CNDB – Comité national pour le développement du bois – est l'organisme français de promotion du bois dans la construction. Il conduit principalement ses missions dans le champ de la construction et regroupe l'ensemble des acteurs, membres institutionnels et partenaires régionaux de la filière forêt bois. Le CNDB poursuit la campagne de communication « Le bois, c'est essentiel ! » amorcée en 2004, en collaboration avec la fédération suédoise des industries forestières et avec le soutien de France Bois Forêt.

## GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT : DES CONCLUSIONS FAVORABLES AU BOIS CONSTRUCTION

---

*Suite aux conclusions du Grenelle de l'Environnement, l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment est plus que jamais une priorité nationale. En France, le bâtiment est le premier secteur consommateur d'énergie (43 % de l'énergie consommé) et il est responsable de 22 % des émissions des gaz à effet de serre. Il s'agit de construire autrement et réemployer des ressources moins énergivores et vraiment renouvelables.*

A l'horizon **2010**, tous les bâtiments et équipements publics devront être construits en "**basse consommation énergétique**", l'objectif chiffré étant de **50 kwh/m<sup>2</sup>/an** contre 260 actuellement.

La date de **2012** a été retenue pour la généralisation de ce niveau de consommation aux logements privés neufs.

Une des décisions les plus significatives du Grenelle de l'environnement a concerné le **renforcement des normes d'efficacité énergétique dans les logements**.

Des 33 chantiers initiés par le gouvernement, 9 mesures concernent directement la forêt et le bois :

1. Dynamiser la filière bois en protégeant la biodiversité forestière ordinaire et remarquable : **produire plus de bois** (matériau et énergie renouvelable) et mieux en valoriser les usages.
2. Privilégier la **valorisation locale du bois** (matériau, énergie) dans les projets de développement locaux et les projets de territoire (à l'instar de la démarche des pôles d'excellence rurale ou des chartes forestières de territoires en particulier).
3. Renforcer la **certification** (FSC et PEFC) et privilégier l'emploi du bois certifié dans les constructions publiques : 100 % du bois acheté par l'Etat sera du bois certifié à compter de 2010.
4. Rendre obligatoire la certification des bois importés.
5. Promouvoir le **bois éco-matériau dans la construction**, dans le cadre d'un plan national en faveur du bois.
6. **Adapter les normes de construction au matériau bois**.
7. Mettre en place un **label de construction « réalisé avec le bois »**.
8. Reconnaître et valoriser les **services environnementaux de la forêt**. Rémunérer les services environnementaux supplémentaires rendus par la forêt.
9. Favoriser la résilience des forêts au changement climatique.

## LE BOIS :

### LE MATERIAU DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE

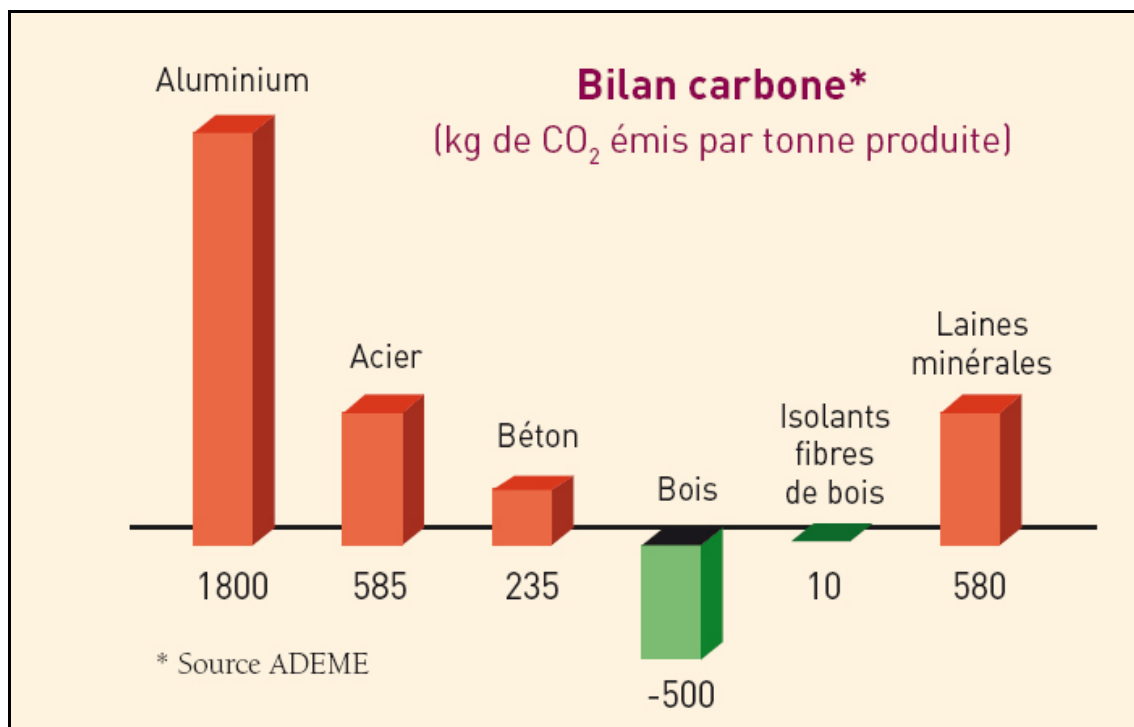
Tant dans l'habitat individuel que collectif, logement et équipements sportifs, administratifs et culturels, le bois trouve de plus en plus sa place. Plus que jamais, le bois s'impose comme une évidence pour répondre aux engagements indispensables fixés par le gouvernement pour **réduire par 4 les émissions de CO2 d'ici 2050**.

#### Performances thermiques et économies d'énergie

De par sa composition, le bois est un **excellent isolant thermique**. Adapté à tous les climats, il isole mieux qu'une construction maçonnée à épaisseur égale. Par sa faible conductivité thermique, il évite la formation de ponts thermiques et supprime les effets de condensation. **Ses valeurs d'isolation permettent de réaliser jusqu'à 30% d'économie d'investissement et de fonctionnement**. La construction bois **répond donc facilement aux nouvelles exigences de la RT 2005 qui renforce les performances énergétiques des bâtiments neufs de 15% par rapport à la RT 2000**.

#### Un allié dans la lutte contre l'effet de serre

Aujourd'hui, le bois apparaît comme le seul matériau de construction qui élimine du CO2, principal gaz à effet de serre alors que tous les autres en produisent.



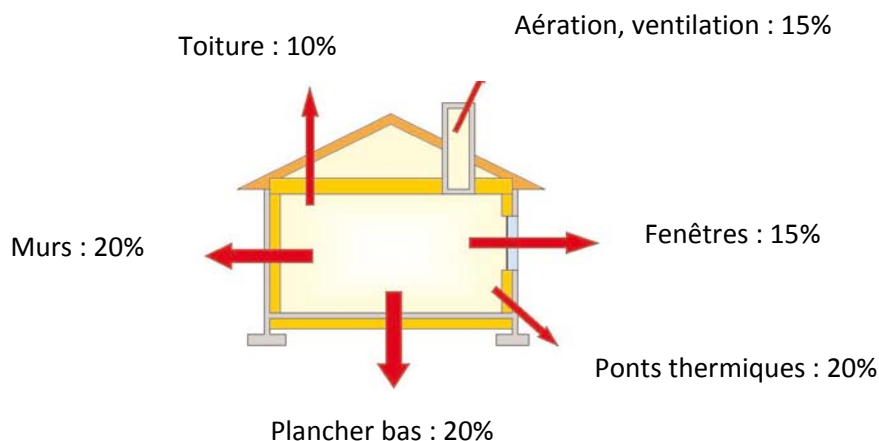
En France, le législateur a pris en compte cette qualité particulière du bois au travers d'un article de la Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie » (Art. 21-5) qui prévoit une quantité minimale de bois dans les constructions nouvelles.

## THERMIQUE : IMPACT DU CHOIX DE L'ENVELOPPE

### (Murs, menuiseries, planchers, toitures)

Quel type de mur, de plancher, de menuiserie adopter pour répondre à un objectif thermique fixé, qu'il soit réponse à la réglementation thermique 2005 ou HPE, ou THPE ?

#### Déperditions et réglementation thermique



Ce schéma illustre le pourcentage moyen des déperditions constatées dans une construction neuve. Une forte isolation limite les déperditions : l'ossature bois permet très facilement d'y parvenir.

*Le classeur « Logements collectifs, solutions constructives bois » fournit un certain nombre d'indications pour effectuer les choix d'enveloppe dès la conception de l'ouvrage.*

Ce document est constitué de fiches, concernant :

- les murs extérieurs,
- les planchers entre logement et leurs raccords,
- les murs séparatifs de logement,
- les menuiseries extérieures.

Chaque fiche datée, possède un recto intégrant le **détail constructif et ses performances**, ainsi qu'un «évaluateur» de la solution qui met en lumière **points forts** et **points délicats**. Au verso, un tableau donne la description sommaire et la **ventilation par lots**. Au-dessous, la réalisation « référence» est celle dont la solution présentée est issue. Le cas échéant, des mesures d'acoustiques in situ permettent **d'apprécier l'isolation**.

Des remarques ou conseils de professionnels ponctuent les fiches pour augmenter leur coté opérationnel. En fin de document, une simulation thermique permet au concepteur de **faire ses choix constructifs** «à priori» **selon qu'il s'oriente vers une solution RT 2005, HPE ou THPE**.

## QUELQUES CHIFFRES CLE

---

**16 millions d'hectares**, soit près du tiers du territoire, telle est la surface actuelle de la forêt française, soit 2 fois plus qu'au début du 19e siècle.

La forêt française produit **103 millions de m<sup>3</sup> de bois par an**.

Déjà plus de **3,5 M ha** de forêts certifiées gérées durablement.

**128 espèces d'arbres** sont recensées dans la forêt française dont 2/3 de feuillus et 1/3 de résineux.

**La forêt privée** représente les trois quarts de la surface forestière métropolitaine, soit 11 millions d'hectares. Les **forêts domaniales** rassemblent 10 % de la surface forestière métropolitaine, le reste étant occupé par les autres forêts publiques, composées de forêts communales pour l'essentiel.

**2,4 milliards de m<sup>3</sup>**, c'est le volume total de bois sur pied en France métropolitaine.

Les essences contribuant le plus au volume total sur pied sont les chênes sessile et pédonculé pour un quart du stock, le hêtre 11 %, l'épicéa commun 8 %, le pin maritime et le sapin pectiné 7 % chacun.

**40 milliards d'euros**, c'est le chiffre d'affaires généré par la filière bois.

**65 %** du bois français est utilisé pour la construction.

**231 000**, c'est le nombre d'emplois générés par la filière bois/forêt soit autant que dans l'automobile.

**1 m<sup>3</sup> de bois stocke 1 tonne de gaz carbonique quelle que soit l'essence.**

**Le bois est 12 fois plus isolant que le béton, 350 plus que l'acier et 1500 fois plus que l'aluminium**

.....

Sources :

Le bois en chiffres, édition 2008 - SESSI (Ministère de l'économie et des finances)

Mémento FCBA, édition 2007

### POUR ALLER PLUS LOIN :

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

[www.legrenelle-environnement.fr](http://www.legrenelle-environnement.fr)

[www.rt-batiment.fr](http://www.rt-batiment.fr)

[www.logement.gouv.f](http://www.logement.gouv.f)

# ANNEXES :

Exemples de réalisations de logements collectifs en France

---